

COMMUNE DE POISSON
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 avril 2019 à 20 h 30

Présents : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle PLURIEL Dominique, BERNARD Didier, MELINE Nicole, AUDUC Jean-Marc, AUPLECLE/LABARGE Mathilde, LORTON Corinne, SOLEYMIEUX Aimé AUGAGNEUR Jean-Paul.

Excusé(s) : DESCHARMES Frédéric et BRIVET Isabelle qui donne pouvoir à CLEMENT-PORNIN Christèle.

Absent(s) : Néant

Secrétaire de séance : AUGAGNEUR Jean-Paul

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la réunion du 21/02/2019.

Mme DARD, trésorière de la commune de POISSON, présente les budgets communaux ainsi qu'une analyse financière de la commune tout à fait saine.

VOTE DES BUDGETS COMMUNAUX

Suite à la proposition de la commission des finances réunie le 21 mars, le CM vote à l'unanimité des membres présents et représentés les budgets ci-dessous :

BUDGET CHAUFFERIE 2019

Ce budget s'équilibre en section d'exploitation à 106.282 € et en section d'investissement à 160.771 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Ce budget s'équilibre en section exploitation à 47.302 € et en section d'investissement à 5.979 €.

BUDGET COMMUNAL 2019

Ce budget s'équilibre en section de fonctionnement à 462.712 € et en section d'investissement à 147.371 €.

Le CM vote les subventions 2019 et inscrit les investissements suivants :

- remplacement de la tondeuse tractée (2750 € HT) – 600 € de reprise,
- report de crédits 2018, destiné à poursuivre le renouvellement des tables et chaises de la salle communale,
- provision pour travaux dans les bâtiments et réseaux divers.

Le CM, à la majorité des membres présents et représentés vote les taux COMMUNAUX pour 2019 sans appliquer d'augmentation. Il en est de même pour la CC LE GRAND CHAROLAIS

TAXES	TAUX 2018		TOTAL	TAUX 2019		TOTAL
	Poisson	CCLGC		Poisson	CCLGC	
TH	4.28	18.87	23.15	4.28	18.87	23.15
TFB	7.16	11.80	18.96	7.16	11.80	18.96
TFNB	23.31	12.70	36.01	23.31	12.70	36.01

(TH : Taxe habitation – TFB : Taxe foncière bâtie – TFNB : Taxe foncière non bâtie)

(CCLGC : Communauté de Communes Le Grand Charolais)

- Redevances d'occupation Du Domaine Public

Le CM fixe le montant des RODP 2019 (redevance d'occupation du domaine public) versées à la commune par les services GRT GAZ (156 €) TELECOMMUNICATIONS (1121 €) ENEDIS (209 €),

Le CM :

- dresse la liste des subventions attribuées en 2019 ;
- donne son accord pour le retrait de 5 communes du Syndicat Intercommunal du Charolais Refuge Fourrière en raison de leur intégration à la SPA de Roanne (Iguerande, Saint-Julien-de-Jonzy, Coublanc, Mailly et Fleury-la-Montagne).

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

BATIMENTS - Commission réunie le 16.03.2019

Salle communale : Le CM est informé du cloisonnement effectué à l'entrée de la salle côté lotissement "les Châteaux" dans le but d'isoler la sous-station de chauffage (ENTREPRISE BOUILLER 945 € HT). Les employés communaux devront réaliser les travaux de peinture de toute la tuyauterie.

En raison de leur vétusté, il est décidé de procéder au changement des luminaires dès la semaine prochaine (ENTREPRISE PRADET 1.130 € HT).

VOIRIE – Commission réunie le 23.03.2019

Les travaux de voirie communautaire 2019 seront entrepris par la CC LE GRAND CHAROLAIS. Une liste de voies a été proposée. Quelques nécessités s'imposent, notamment sur les voies de MOULIN L'ARCONCE et de SERMAIZE. Les autres voies suivantes MARTIGNY, MONTRAFOND, BUSSEUIL et MICHELETS seront revêtues.

La CUMA effectuera le curage des fossés sur les voies des BRUYERES CHARRON et RUE DES SINGES.

L'ENTREPRISE BOULOGNE sera chargée de stabiliser un accotement avec curage de fossé sur la VC du GRAND BOIS (2013 € HT).

Un devis de 1480 € HT a été fourni pour la réfection complète du caniveau permettant l'écoulement des eaux pluviales du bourg en direction de la route de ST YAN.

Le CM remercie le Comité des Fêtes et ses intervenants pour l'important travail de nettoyage réalisé sur le chemin rural de l'Etang à Manche.

Le CM prend connaissance des réunions auxquelles ont participé les élus depuis la dernière séance du Conseil Municipal notamment une réunion à BOURBON LANCY relative à la gestion du cimetière sans pesticides. Une végétalisation des lieux pourrait être entreprise et subventionnée à hauteur de 80 %. Les commissions environnement et cimetière sont chargées d'étudier le dossier.

ELECTIONS EUROPEENNES

Le CM dresse la liste des conseillers municipaux chargés de tenir le bureau de vote le 26 mai 2019. Le scrutin sera ouvert de 8 h à 18 h.

INFORMATIONS DIVERSES

Le CM prend connaissance d'une lettre des salariés de l'ADMR.

La séance est levée à 23 h 30
Fait à Poisson, le 11/04/2019

Le Maire,
J. GUYOT de CAILA,

